



**FONDATION
JEAN-PIERRE PESCATORE**

Carnet d'accueil



FONDATION
JEAN-PIERRE PESCATORE

Table des matières

Bienvenue	5
Documents à présenter	6
Changement d'adresse	7
Spécimen « Avis de changement d'adresse »	8
Téléphonie	9
Petit annuaire téléphonique interne	10
Sécurité	12
Télé-Alarme	12
Coffre-fort	12
Les accès au bâtiment de la Fondation Pescatore	13
Porte d'entrée de votre chambre	13
Vidéosurveillance	13
Circulation	13
Alarmes incendies dues à des cuissons (Toasts, bouilloire électrique, etc.)	14
Appareils électriques privés	14
Décoration personnelle	14
Tabagisme	14
Couronnes d'avent et bougies	14
Incendie et évacuation	15
Plans d'évacuation	15
Sorties de secours	15
Rangement des appareils « d'aide à la mobilité » dans les couloirs	16
Consignes à suivre en cas de détection d'incendie	16
Aménagement de votre chambre	17
Télévision	17
WIFI	18
Climatisation	18
Services du département hôtellerie	19
Linge et blanchisserie	19
Nettoyage et entretien	20
Service technique	20
Restauration	21
Facilités et prestations de service	26
Banques à votre service	26

Table des matières

Bibliothèque et « Internetstuff »	26
Salons de séjour	27
Coiffeur	27
Service religieux	27
Services du département soins	28
Service d'étage	28
Médecins	28
Gestion des médicaments/traitement	29
Pharmacie	29
Analyses médicales	29
Soins de base	30
Kinésithérapeute / Psychologue	30
Pédicure	30
Service « Ennerwee »	31
Divers	32
Heures de visites	32
Absences	32
Armes	32
Pourboires	32
Délégation des pensionnaires	32
Photocopies	33
Parking visiteurs	33
Parking privé	33
Divertissements	34
Facturation et assurances	35
Paiement des factures	35
Assurances	37
Annexes	38
Carte « Petit déjeuner »	38
Carte « Déjeuner »	39
Carte « Dîners »	40
Carte restaurant visiteurs	41
Stock de vêtements à prévoir lors de votre emménagement	44
Plan de situation	46
Liste des chaînes de télévision	47

Bienvenue



Cher pensionnaire,

La commission des curateurs, le Comité de Direction ainsi que tous les salariés des départements du soin, de l'encadrement, de l'hôtellerie ainsi que la délégation, sont ravis de vous accueillir et vous souhaitent la bienvenue à la Fondation J.P. Pescatore. Nous nous efforcerons de rendre votre séjour dans votre nouveau domicile le plus agréable possible. Nous nous engageons, dans la mesure du possible, de mettre à votre disposition tous les moyens matériels et humains afin de vous garantir un maximum de confort dans un lieu adapté et sécurisant au plein cœur de la ville de Luxembourg. Les principaux objectifs de notre institution sont de conserver votre dignité en toutes circonstances, de respecter les valeurs d'hospitalité et d'humanisme ainsi que de garder au maximum votre autonomie.

Afin de vous présenter et de vous expliquer tous les services et leurs fonctionnements, nous vous prions de lire le présent carnet d'accueil attentivement. Pour toutes questions supplémentaires, veuillez-vous adresser aux responsables de service qui selon besoin vous guideront vers les responsables des départements.

Cependant pour renforcer notre efficience, votre collaboration nous est précieuse. Si vous avez des suggestions pour des services supplémentaires, veuillez les soumettre à la délégation des pensionnaires qui, après étude, feront rapport au comité de direction de la Fondation J.P. Pescatore.

Avec l'ensemble des professionnels qui vous entourent, je vous souhaite un agréable séjour à la Fondation J.P. Pescatore.

Patrick Vandebosch
Directeur Général

Documents à présenter

Afin de compléter votre dossier, vous êtes prié(e) de remettre le plus tôt possible

1. Une photo d'identité récente portant votre nom au verso.
2. Un certificat de résidence.
3. Une copie de votre carte d'immatriculation à la sécurité sociale.
4. Rapport médical de votre médecin traitant.
5. Numéro de compte-courant (IBAN) de votre établissement financier.

Changement d'adresse

Dès votre emménagement à la Fondation J.P. Pescatore, le secrétariat effectuera votre changement d'adresse aux institutions suivantes :

- Déclaration d'arrivée auprès de la Ville de Luxembourg, si souhaité
- CNS
- Bureau d'imposition

Dès votre arrivée à la Fondation, vous devez cependant informer :

- Les banques dans lesquelles vous détenez des comptes
- Les organismes d'assurance privés auprès desquelles des contrats d'assurances sont souscrits
- Le cas échéant, la société nationale de contrôle technique (SCNA) afin de mettre à jour votre carte d'immatriculation

Veillez trouver ci-après un spécimen d'avis de changement d'adresse que vous pouvez copier et adresser à tous vos correspondants afin d'ajuster leur base de données.

Veillez s.v.p. impérativement indiquer lors de tout renseignement de votre adresse, **votre numéro de chambre.**

Vous pouvez demander des photocopies du spécimen en cas de besoin à la réception.

Changement d'adresse

Spécimen « Avis de changement d'adresse »

AVIS DE CHANGEMENT D'ADRESSE

Prénom et Nom : _____

Date et lieu de naissance : _____

Ancienne adresse : _____

Nouvelle adresse : **Fondation Jean-Pierre Pescatore**

Chambre : _____

**13, avenue J.P. Pescatore
L-2324 LUXEMBOURG**

Numéro de téléphone : **47 72** _____

Numéro de compte bancaire : _____

Remarque :

Le numéro suivant la dénomination « Fondation J.P. Pescatore » et le code postal précédant la localité doivent obligatoirement figurer sur toute correspondance.

Téléphonie

Votre téléphone porte le numéro interne : _____ .

Le numéro à former par vos correspondants à l'extérieur de la Fondation est donc le :

47 72 _____ .

Ce numéro figurera d'ailleurs, sauf ordre contraire de votre part, dans la prochaine édition de l'annuaire officiel des abonnés au téléphone.

Pour vos communications externes veuillez former d'abord le 0 (zéro), attendez le signal continu habituel et composez ensuite le numéro désiré.

Exemple

le numéro désiré est-le : 47 69 11

vous composez donc : 0 47 69 11

Pour les communications internationales composez le 0, ensuite l'indicatif du pays par exemple pour la Belgique **0 + 0032** + N° d'appel de l'abonné.

**NUMERO INTERNE D'APPEL D'URGENCE
INTERNER NOTRUF**

1

L'abonnement téléphonique ainsi que les communications mensuelles vous seront facturées sur votre décompte mensuel de la Fondation.

Téléphonie

Petit annuaire téléphonique interne

Numéro d'urgence incendie	1
Réception (Entrée) Standard téléphonique	9
Renseignements	9

➤ DIRECTION ET ADMINISTRATION

405 – Aile Centrale	Monsieur Patrick VANDENBOSCH	9
	Directeur Général	
404 – Aile Centrale	Madame Tanja SCHWARTZ	9
	Directrice des Soins	
407 – Aile Centrale	Monsieur Marc BOURG	9
	Directeur Hôtelier & Technique	
409 – Aile Centrale	Monsieur Frank DEGRAUX	9
	Directeur Financier	
410 – Aile Centrale	Monsieur Christian WEBER	7300
	Responsable Facturation	
407 – Aile Centrale	Monsieur Loïc FAVOREL	7601
	Responsable Economie Domestique	
403 – Aile Centrale	Madame Nadia STEFANETTI	7100
	Secrétaire de Direction	
402 – Aile Centrale	Madame Carol ZIMMER	7101
	Responsable des Soins	
402 – Aile Centrale	Madame Florence MARTH	7102
	Responsable Socio-Thérapeutique	
412 – Aile Centrale	Madame Almira DAUDBASIC	7750
	Secrétaire Encadrement	
412 – Aile Centrale	Madame Serena MENICHETTI	7760
	Secrétaire département Soins	
411 – Aile Centrale	Madame FRIEDERICI & Monsieur BIONDI	7500 / 7501
	Responsables de l'Assurance Dépendance	
408 – Aile Centrale	Madame Christina DIAS	7952
	Responsable Housekeeping	
408 – Aile Centrale	Monsieur Joao CARDOSO	6870
	Assistant Hôtellerie et Technique	

Téléphonie

➤ RESPONSABLES DES SERVICES SOINS

Responsable Service Rez-de-chaussée nb/1nb	7715
Responsable Service 2nb/3nb	7716
Responsable Service Rez-de-chaussée ab/1ab	7714
Responsable Service 2ab/3ab	7711
Responsable Service Cité	7712
Responsable Service Glacis	7713

➤ SERVICES HÔTELLERIE

Salle à manger	7650
Cafétéria	680
Buanderie	7953
Service Housekeeping Rez-de-chaussée nb/1nb	8591
Service Housekeeping 2nb/3nb	8592
Service Housekeeping Rez-de-chaussée ab/1ab	8595
Service Housekeeping 2ab/3ab	8596
Service Housekeeping Cité	8593
Service Housekeeping Glacis	8594

➤ SERVICES DIVERS

Rez-de-chaussée ouest	– Bureau de Banque	608
Rez-de-chaussée ouest	– Salon de Coiffure	7681
Rez-de-chaussée ouest	– Pédicure	7682

Sécurité

Télé-Alarme

Nous disposons d'un système d'appel sans fil, ayant la fonction d'appel de détresse et de sonnette.

Un médaillon avec bouton poussoir en pendentif vous est fourni le jour de votre entrée à la Fondation J.P. Pescatore.

Le médaillon, que vous porterez utilement sur vous, vous permet d'appeler le personnel soignant en **cas de malaise**, sur tout le territoire de la Fondation, y compris le parc.

L'alarme peut être déclenchée par pression sur le bouton au centre du médaillon.

Dès que le voyant rouge clignote et que le signal sonore a été émis, l'alarme est transmise vers la centrale se trouvant à la réception ainsi que sur les téléphones portables du personnel soignant. L'alarme est émise au premier appui, inutile d'effectuer plusieurs appels.

Un système sophistiqué permet au personnel de vous localiser et de vous secourir, en cas d'émission d'alarme, dans les meilleurs délais.

Dans certains cas spécifiques, afin de garantir la sécurité de la personne, une surveillance des droits d'accès sur le territoire de la Fondation peut être programmée avec l'accord du résident, respectivement avec l'accord de son tuteur. Cette mesure spécifique nous est autorisée par le Centre National De la Protection Des Données.

Coffre-fort

Chaque chambre est équipée d'un coffre-fort à clef. Celle-ci vous est remise à votre arrivée avec votre carte magnétique qui vous sert à manipuler votre porte d'entrée. Nous vous recommandons vivement de garder tous les objets de valeur ainsi que vos documents (livret de famille, testament, etc...) dans celui-ci.

Sécurité

Les accès au bâtiment de la Fondation Pescatore

A partir du troisième trimestre 2017, les portes d'accès de la Fondation J.P. Pescatore seront accessible uniquement avec votre carte magnétique. Si vous voulez entrer dans le bâtiment déposez votre carte magnétique contre le lecteur.

Les membres de votre famille qui sont en possession d'une carte magnétique peuvent aussi entrer dans le bâtiment. Tout autre visiteur peut uniquement entrer à la Fondation Pescatore par l'entrée principale, avenue J.P. Pescatore

Porte d'entrée de votre chambre

Veillez garder votre porte d'entrée de votre chambre toujours bien fermée. Ne la bloquez sous-aucun cas avec des serviettes ou des calles, afin d'éviter toute intrusion d'une personne malveillante. En cas d'urgence le personnel de votre service et du service technique ont toujours accès à votre chambre moyennant un passe-partout. Le déverrouillage de votre porte se réalise par la carte magnétique que vous avez reçue à votre arrivée. A votre arrivée deux cartes magnétiques vous seront remises. Au maximum trois cartes supplémentaires pour vos proches peuvent être demandées contre rémunération. Si vous désirez une carte supplémentaire veuillez-vous adresser à votre responsable d'étage qui fera une demande auprès du service technique.

Vidéosurveillance

Pour votre sécurité, tout le site extérieur ainsi que les entrées de la Fondation sont sous vidéosurveillance. La vidéosurveillance nous est autorisée par le Centre National De La Protection Des Données.

Circulation

Pour votre sécurité dans le parc de la Fondation, nous vous demandons d'utiliser obligatoirement les trottoirs et les passages piétons. Certaines parties du parc, sont des zones mixtes piétons – voitures. Cependant les piétons ont priorité absolue et la vitesse maximum pour les voitures sur le terrain de la Fondation est limitée à 10 km/h.

Sécurité

Alarmes incendies dues à des cuissons (Toasts, bouilloire électrique, etc.)

Il est formellement interdit de cuisiner dans votre chambre. En cas de non-respect et d'incendie/d'alarme provoquant le déplacement des sapeurs-pompiers, l'intervention vous sera facturée au prix coûtant de 750 € (Prix 2017).

Appareils électriques privés

Seuls les appareils électriques privés répondant aux normes « CE », dans un état de fonctionnement parfait peuvent être utilisés dans l'enceinte de votre chambre. Tout matériel ne répondant pas aux critères, peut être retiré à tout moment par le service technique de la Fondation. Les lampes d'appoint halogènes sont strictement défendues.

Décoration personnelle

Veillez s.v.p. ne pas exposer la décoration personnelle sur ou auprès des rebords de fenêtre, afin d'éviter tout dégât en cas de courant d'air. Le nettoyage de la décoration tel que figurines en porcelaine etc., n'est pas compris dans le nettoyage standard des chambres. Des tapis de valeur ne sont pas nettoyés ni lavés par la Fondation Pescatore.

Tabagisme

Il vous est autorisé de fumer dans votre chambre (sauf en chambre de vacances). La Direction de la Fondation J.P. Pescatore vous serait par contre bien reconnaissante d'éviter le vice du tabagisme en chambre ! En cas d'incident (p.ex. : en s'endormant avec une cigarette) vous vous mettez vous-même et de nombreux pensionnaires en danger.

Dans nos chambres de vacances il est strictement interdit de fumer.

Couronnes d'aveil et bougies

Il est strictement interdit d'utiliser des bougies et des couronnes de l'Avent avec bougies dans vos chambres. Préférez dans les périodes des fêtes, des couronnes de l'Avent avec des bougies électriques « LED ».

Sécurité

Incendie et évacuation

La Fondation dispose d'une détection incendie de dernière génération.

Tous les locaux sont équipés pour votre sécurité d'un détecteur optique.

Dès qu'un détecteur déclenche une alerte tout le personnel travaillant dans le service concerné reçoit un message d'alarme précis sur ses téléphones mobiles afin d'effectuer une reconnaissance dans les meilleurs délais. En cas d'incendie réel, l'activation d'un bouton poussoir déclenche une alerte directe chez les pompiers de la VDL. Le cas échéant, l'activation des sirènes déclenchera une évacuation. Tout le bâtiment est également sous-divisé en nombreux compartiments avec des portes coupe-feu. En cas d'évacuation, le personnel vous guidera vers les points de rassemblements internes dédiés à votre bâtiment.

- Pour les personnes habitants dans les bâtiments Nord et Central le point de rassemblement est la salle à manger ancien bâtiment 1^{er} étage.
- Pour les personnes habitants dans les bâtiments Ancien, Cité et Glacis le point de rassemblement interne est la salle des fêtes au -1 dans le bâtiment Nord

Plans d'évacuation

Des plans d'évacuation se trouvent dans les couloirs des différents services. Veuillez s.v.p. consulter le plan le plus près de votre logement afin de connaître les sorties de secours les plus proches en cas d'incendie.

Sorties de secours

Veuillez utiliser les sorties de secours uniquement en cas d'incendie ! Les sorties de secours ne sont pas des portes d'appoint afin d'accéder à notre Parc ! Toutes les portes « sorties de secours » sont sous alarme.

Sécurité

Rangement des appareils « d'aide à la mobilité » dans les couloirs

Le matériel d'aide à la mobilité doit être rangé d'un côté du couloir, afin de garantir l'accessibilité requise pour les chemins de fuite selon la norme ITM ! Le personnel a l'obligation de ranger tout matériel mal placé !

Consignes à suivre en cas de détection d'incendie

- 1) Cassez le verre protecteur du poste d'alarme (bouton poussoir) situé dans le couloir et enfoncez le bouton à fond.
- 2) Téléphonnez à la Réception en vous servant de préférence du N° interne d'appel d'urgence, tél. : **1**

**NUMERO INTERNE D'APPEL D'URGENCE
INTERNER NOTRUF**

1

- 3) Fermez portes et fenêtres de votre chambre.
- 4) Il est strictement interdit d'utiliser les ascenseurs.
- 5) Rendez-vous sur le point de rassemblement interne qui vous a été indiqué par le personnel guidant l'évacuation.
- 6) Le retentissement des sirènes est le signal d'évacuation.
- 7) En cas de risque d'explosion, veuillez-vous rendre sur ordre du personnel sur un point de rassemblement externe, qui vous a été indiqué par le personnel guidant l'évacuation. Ne quittez en aucun cas l'enceinte de la Fondation sans que vous ne soyez enregistré par un membre du personnel et suivez les instructions.
- 8) En cas d'enfumage du couloir, restez dans votre chambre et fermez la porte. Ouvrez votre fenêtre et faites-vous remarquer.
- 9) En cas d'enfumage faible, déplacez-vous dans un compartiment sécurisé.

En annexe : Le plan de situation avec les points de rassemblements et les sorties de secours.

Aménagement de votre chambre

Toutes les chambres de la Fondation J.P. Pescatore sont équipées d'armoires encastrées, d'un lit médicalisé, d'une table de nuit, d'un meuble de télévision, d'un réfrigérateur ainsi que d'un coffre-fort.

Vous pouvez compléter l'aménagement de votre chambre selon votre goût et avec vos meubles personnels.

La réfection de la peinture à votre arrivée est à vos frais.

Il est interdit de suspendre du mobilier dans la salle de bains et de fixer quelconque élément sur les meubles mis à disposition par la Fondation Pescatore.

Toute modification des infrastructures de votre chambre doit être exécutée par le service technique de la Fondation J.P. Pescatore. (pose de cadres, fixations d'armoires, etc...)

Afin de garantir un aspect extérieur impeccable, les rideaux que vous mettrez tant aux fenêtres de la chambre qu'à celle de la salle de bains seront du type en voile blanc.

Il est strictement interdit de sécher du linge sur les rebords des fenêtres.

Il n'est pas toléré de nourrir les pigeons à partir des rebords de fenêtres.

Télévision

Une carte «CAM MODULE» accédant aux programmes digitaux de notre partenaire «ELTRONA» est mise à disposition pendant votre séjour.

Cette carte peut être utilisée soit directement dans une télévision munie d'un lecteur DVB-C/CI+, soit avec un décodeur «ELTRONA». Le décodeur n'est pas mis à disposition par la Fondation J.P. Pescatore. En cas de besoin, celui-ci est à charge du pensionnaire.

La carte «ELTRONA» donne accès aux chaînes digitales standard. Tout bouquet supplémentaire est payant et vous sera directement facturé. La Fondation s'occupera des démarches auprès de l'opérateur.

A votre arrivée, un premier réglage gratuit de votre télévision sera effectué par notre service technique en mode recherche automatique.

La carte «CAM MODULE» reste la propriété de la Fondation J.P. Pescatore.

Aménagement de votre chambre

WIFI

Lors de votre entrée à la Fondation un «VOUCHER WIFI» avec votre code personnalisé vous est remis. Avec ce code vous avez un accès «WIFI» pendant trois ans. Après trois ans, veuillez demander à votre responsable le renouvellement de votre «Voucher». Cet accès est strictement personnel. Votre famille ou vos visiteurs peuvent demander un accès journalier «WIFI» à la réception.

Climatisation

Certaines chambres spécifiquement exposées, disposants d'extraction pour climatiseur, seront équipées de climatiseur si la canicule est déclenchée au niveau national par les autorités compétentes.

Cependant certains salons de séjour ainsi que l'Orangerie sont équipés dans la période estivale de climatiseurs afin d'améliorer votre confort.

Aucune autre chambre dans la FJPP ne sera équipée de climatiseur.

Services du département hôtellerie

Linge et blanchisserie

Le nettoyage du linge personnel est soit à votre charge soit vous pouvez bénéficier du service de nettoyage par la blanchisserie BUCHHOLZ. Le forfait linge « Buchholz » est facturé sur le décompte mensuel après signature d'une convention. Si vous voulez accéder au service de blanchisserie, veuillez demander à la responsable d'étage une convention. Le forfait inclut le nettoyage et le repassage de vos vêtements sauf certains objets spécifiques comme : vêtements en cuir, les rideaux, tapis, etc...

Le linge de lit, les serviettes de bain ainsi que les gants de toilette sont gratuitement mis à disposition.

Des machines à laver et des séchoirs sont également mis gratuitement à votre disposition au niveau sous-sol de la « liaison Glacis ». Après utilisation des machines, veuillez les libérer dans les meilleurs délais. A la fin de votre cycle de lavage, veuillez laisser les machines dans un état impeccable pour le prochain utilisateur.

Du produit de lessive est vendu en cas de nécessité dans notre « Shop », au niveau de la cafétéria.

Chaque lessive d'urgence qui doit être réalisée par le personnel de la Fondation, vous sera facturée sur votre décompte mensuel.

Si vous profitez du service de blanchisserie proposé par la Fondation J.P. Pescatore nous tenons à vous rappeler, que chaque pièce de linge doit d'abord être étiquetée avant son premier lavage. Des sacs à linge spécifiques destinés à l'étiquetage sont disponibles auprès des responsables de service ou auprès de la responsable de la buanderie. Un formulaire d'inventaire vous sera remis avant l'envoi du linge auprès de notre partenaire Buchholz. Toute pièce non étiquetée sera déclarée perdue à son arrivée vu qu'il est impossible de l'identifier pour la blanchisserie.

Numéro de téléphone de la responsable de la buanderie : **7953**

Services du département hôtellerie

Nettoyage et entretien

Le nettoyage de base de votre chambre est fait 1x/semaine. Cette prestation est incluse dans le prix de pension. Pour les personnes tombant sous l'Assurance Dépendance, un nettoyage supplémentaire de 2 fois 15 minutes est accordé. Le nettoyage est effectué selon les standards élaborés par la Responsable du Housekeeping. La planification de l'horaire du nettoyage de votre chambre résulte de la planification des tournées par la Responsable du service Housekeeping.

Sur demande (max.2x/an) et dans le cadre de l'organisation et de l'entretien des chambres, le personnel du Housekeeping décrochera et suspendra vos rideaux pour l'entretien, lequel se fera par une blanchisserie externe de votre choix. L'entretien et le nettoyage seront facturés au pensionnaire directement par la blanchisserie. Ce service du personnel fait partie des prestations gratuites de la Fondation.

L'intérieur des vitrines ainsi que les objets y exposés (collections, etc...) tout comme des objets vulnérables de grande valeur (p.ex. anciens tableaux) ne sont pas nettoyés par le personnel de la Fondation J.P. Pescatore.

Cirer des meubles privés n'est pas prévu dans les standards de nettoyage de la Fondation.

Tout service supplémentaire du personnel Housekeeping doit être demandé et accordé par la Responsable « Housekeeping » et sera facturé en supplément sur le décompte mensuel.

Numéro de téléphone de la Responsable «Housekeeping» : **7952**

Service technique

La Fondation Pescatore dispose d'un service Technique qui prioritairement doit s'occuper de l'entretien des biens et des locaux de la Fondation J.P. Pescatore. Il peut cependant selon, la charge de travail des techniciens, effectuer des petites réparations à la demande des résidents. Les prestations de service du matériel n'appartenant pas à la Fondation J.P. Pescatore seront facturées par biais de ¼ d'heures. Toute demande d'intervention doit être soumise informatiquement soit par les responsables de votre service, soit par la réception. Le responsable du service technique planifiera les interventions, selon urgence et disponibilité des techniciens. Le service technique n'est pas joignable par téléphone pour les résidents. Toute demande doit être adressée à la responsable de l'étage ou à un réceptionniste qui contactera le service technique par moyen informatique.

Durant les week-ends, la permanence du service technique n'intervient que pour des urgences, prédéfinies par le directeur hôtelier et technique.

Services du département hôtellerie

Restauration

> MENUS

Chaque semaine une proposition de menus hebdomadaires vous parviendra au début de la semaine. La Fondation vous propose chaque semaine :

- Deux menus quotidiens aux choix
- Un menu végétarien
- Un menu «Pasta»

En plus des propositions hebdomadaires, un menu mensuel ainsi qu'une petite carte sont à votre disposition. Vous avez donc un choix journalier entre une dizaine de plats.

(Veuillez consulter le détail des petites cartes dans le volet annexe)

Aucune autre alternative aux prestations culinaires proposées n'est possible pour des raisons logistiques.

Tout en s'efforçant de prêter une qualité optimale aux résidents de la Fondation Jean Pierre Pescatore, les recettes des plats proposées sont adaptées à des techniques de cuisine collective.

> CHOIX DE PLATS

PETIT-DÉJEUNER

Une petite carte est à votre disposition. Vous pouvez composer et varier quotidiennement votre petit-déjeuner. Veuillez indiquer au personnel soignant votre choix hebdomadaire des composants de votre petit-déjeuner. Le petit déjeuner vous est toujours servi sur plateau en chambre vers 8 heures du matin par le personnel du Housekeeping.

- Si vous voulez un service retardé, veuillez indiquer ceci au personnel de service.
- Si vous remarquez un manque sur votre plateau en chambre ou si vous désirez p.ex. un café supplémentaire, veuillez faire appel au Housekeeping de votre service. (Voir petit annuaire téléphonique sous « Hôtellerie »)

Après avoir dégusté votre petit déjeuner veuillez éviter de déposer votre plateau vide dans le couloir. Une personne du Housekeeping vous débarrassera en chambre.

Services du département hôtellerie

DÉJEUNER

Au début de chaque semaine, la proposition de menus pour les 15 jours à venir, vous parviendra en double exemplaire. Veuillez, au plus tard jusqu'au jeudi soir, indiquer votre choix sur les menus et rendre un exemplaire au responsable d'étage qui en collaboration avec les responsables de la salle à manger effectueront l'encodage de votre choix. Veuillez garder la copie de votre menu comme information personnelle.

COLLATION

Une collation vous est servie quotidiennement en chambre l'après-midi.

DÎNER

Le dîner quotidien vous est renseigné sur votre menu hebdomadaire.

De nombreuses alternatives, vous sont proposées sur la petite carte. Veuillez s.v.p. indiquer votre choix sur la feuille de menu hebdomadaire.

VERRES A EAU

Journalièrement deux verres à eau vous seront mis à disposition lors du service du petit déjeuner et de la collation. Votre verre n'est changé que si le personnel du Housekeeping peut récupérer un verre usé.

Services du département hôtellerie

➤ RÉGIMES ET TEXTURES

Sur ordonnance médicale la cuisine prépare différents régimes. La composition des menus est adaptée en relation à l'offre de la gamme de produits des fournisseurs de la Fondation Pescatore. Si une personne veut renoncer à son régime, par exemple dû à la monotonie des desserts diabétiques disponibles auprès des fournisseurs, elle peut à tout moment signer une décharge.

Concernant les allergies et intolérances, veuillez s.v.p. déjà en tenir compte dans la mesure du possible lors du choix de votre menu.

Au sujet des aversions, il appartient au résident d'en tenir compte lors du choix de son menu. La cuisine n'en effectue aucune gestion.

Tous les repas sont servis dans différentes textures, ceci à la demande du personnel soignant auprès de la cuisine. Les composants de certains plats seront adaptés par la cuisine le cas échéant.

La FJPP ne propose pas des régimes de confort, tel que: peu de sel, peu de graisse, etc...

➤ LES SOIRÉES À THÈMES

Mensuellement diverses soirées à thème (p.ex. soirées de dégustation des vins du monde, gastronomiques etc.) où vous et vos invités pouvez participer vous sont proposées. Vous trouverez des affiches vous renseignant sur la date et le thème, ainsi que le prix de participation dans les vitrines d'informations. Les soirées se déroulent au restaurant visiteurs ou dans l'orangerie. Un « Barbecue » d'été est annuellement organisé où vous pouvez inviter vos proches et vos connaissances. Pour vous inscrire à une soirée, veuillez contacter un des responsables de la salle-à-manger entre 14.00 et 17.00 heures au numéro de téléphone **7650**.

➤ LOCAUX DE RESTAURATION ET EMPLACEMENTS

Trois restaurants sont à disposition des résidents au rez-de-chaussée et au 1^{er} étage de l'ancien bâtiment, près de la réception. Les restaurants disposent de tables à quatre et à deux personnes. Une place fixe vous est attribuée par un responsable de la salle

Services du département hôtellerie

à manger. Pour tout changement d'emplacement, veuillez-vous adresser à un des responsables de la salle à manger.

Des « Salons de restauration » sont installés à différents endroits dans l'enceinte de la Fondation, pour les personnes nécessitant des aides alimentaires. Ces salons sont sous surveillance du personnel de soin.

Vous avez également la possibilité de vous faire servir vos repas en chambre contre une majoration. Celle-ci vous sera imputée sur votre facture mensuelle.

➤ SERVICE DES REPAS

± 08.00 heures	Petit-déjeuner (uniquement en chambre)
± 12.00 heures	Déjeuner (au restaurant respectivement en chambre et en salon thérapeutique)
± 12.30 heures	Déjeuner au restaurant visiteurs
± 15.00 heures	Collation
± 18.00 heures	Dîner (au restaurant respectivement en chambre et en salon thérapeutique)

SOIRÉES À THÈME

± 18.00 heures Début apéritif

➤ ABSENCES AUX REPAS

Si vous êtes absent pour un repas, veuillez s.v.p. en informer au préalable un des responsables de la salle à manger ou votre responsable de service.

➤ RESTAURANT VISITEURS

Un restaurant, dit « restaurant visiteurs » où vous pouvez inviter de la famille ou des connaissances est à votre disposition. Vous pouvez y consommer tous les plats du jour, les plats de la petite carte ainsi que le menu festif ou la proposition mensuelle.

Services du département hôtellerie

Une carte reprenant toutes nos propositions au restaurant visiteur est annexée à ce document.

Pour toute pâtisserie et boisson apportée de l'extérieur, la Fondation se réserve le droit de facturer un droit de bouchon et de vaisselle.

Les menus ainsi que les tarifs du restaurant visiteurs sont indiqués dans la vitrine d'information vis-à-vis du restaurant au rez-de-chaussée. Les places du restaurant visiteurs sont limitées à 32 personnes. Ce local est également à votre disposition les après-midi pour tous types de fêtes de famille. Pour toute réservation veuillez-vous adresser aux responsables de la salle à manger entre 14.00 et 17.00 heures au numéro **7650**.

➤ CAFÉTERIA & SHOP

Située au rez-de-chaussée de l'aile OUEST, vous trouverez la Cafétéria avec notre Orangerie, sa terrasse ouverte et notre Shop interne qui vous accueillent, tous les jours de 10.00 à 12.00 heures et de 14.00 à 21.00 heures.

La cafétéria vous offre toutes sortes de boissons, des pâtisseries variées et des glaces en saison.

Des quotidiens luxembourgeois sont à votre disposition sur place pour lecture.

Dans le Shop, vous pouvez vous y procurer toutes sortes d'articles nécessaires à votre quotidien.

➤ VENTE DE BOISSONS EN CHAMBRES

Si vous désirez avoir un stock de boissons en chambre, vous pouvez effectuer une commande auprès de votre service jusqu'au lundi.

Les boissons vous seront livrées les mercredis en chambre. La facturation se fera directement par décompte mensuel.

Facilités et prestations de service

Banques à votre service

Quatre grandes banques luxembourgeoises se tiennent à votre disposition une fois par semaine au guichet près de la cafétéria aux horaires suivants :

- Banque BCEE Le lundi et jeudi de 9.00 à 10.30 heures
- Banque BGL Le mardi de 10.30 à 11.15 heures
- Banque Raiffeisen Le mercredi de 10.30 à 11.45 heures
- Banque BIL Le vendredi de 9.00 à 10.00 heures

Pour les prélèvements d'argent urgents, un guichet automatique bancaire (Bancomat) se trouve à votre disposition dans l'entrée du bureau de banque.

Bibliothèque et « Internetstuff »

Dans notre bibliothèque « ouverte » vous pouvez consulter tous les jours de nombreux livres qui sont à votre disposition. Comme il s'agit d'une bibliothèque ouverte, vous pouvez emprunter des livres, mais vous pouvez également déposer vos livres lus et les mettre à la disposition des autres résidents. De cette façon la bibliothèque reste toujours vivante.

Tous les jeudis entre 09.30 et 11.30 heures un agent de la bibliothèque municipale est à votre disposition pour vous prêter des livres de leur bibliothèque. Vous pouvez également commander des livres de leur site principal, ceux-ci seront mis à votre disposition la semaine suivante par le bibliothécaire.

Des quotidiens luxembourgeois, sont également à votre disposition pour consultation sur place.

Un ordinateur avec accès à l'internet est également à votre disposition.

Afin de rendre votre séjour à notre bibliothèque plus agréable, la salle est climatisée en été et des boissons chaudes et froides sont à votre disposition.

Facilites et prestations de service

Salons de séjour

Sur de nombreux étages des salons de séjour équipés d'un mobilier confortable ainsi qu'une télévision sont à votre disposition. De nombreux salons sont climatisés pendant la période estivale. Profitez donc de nos salons afin de passer de moments agréables et de détente en communauté avec des autres résidents de la Fondation Pescatore.

Coiffeur

Un salon de coiffure se tient à votre disposition au rez-de-chaussée à côté de notre cafétéria et du salon de pédicure aux heures d'ouvertures suivantes :

- Mardi au Vendredi de 8.00 à 11.30 heures et de 13.00 à 17.00 heures
- Samedi de 8.00 à 16.00 heures, sans interruption

Modes de paiements : En espèces ou par carte de crédit ou imputation directe sur la facture mensuelle de la Fondation J.P. Pescatore.

Numéro de téléphone : **7681**

Service religieux

La chapelle est accessible au premier et deuxième étage au-dessus de l'entrée principale.

Une messe y est dite le dimanche matin à 10.15 heures.

Les autres services religieux sont affichés au tableau près de l'entrée principale et de la chapelle au 1^{er} étage.

Services du département soins

Service d'étage

Pour tout problème que vous rencontrez pendant votre séjour nous vous prions de vous adresser à votre responsable de service, qui selon besoin, vous guidera vers les responsables des départements.

La responsable de l'étage et son équipe multidisciplinaire, vous aideront à résoudre vos petits ennuis journaliers et vous offriront un accueil et un séjour chaleureux.

Médecins

Etant donné que vous avez le libre choix de votre médecin, vous avez toujours la possibilité de faire appel à votre médecin de confiance.

Pour la prise en charge des soins des pensionnaires qui bénéficient soit de l'Assurance Dépendance, soit de la gestion du traitement médicamenteux par le personnel soignant de la Fondation où le suivi est plus complexe, les résidents ont l'obligation de choisir un des médecins suivants comme médecin principal :

- Dr BAUER Guillaume
- Dr EVEN Annette
- Dr KOEMPTGEN Chantal
- Dr LOOS Guy
- Dr PASTEUR Eugénie
- Dr SAX Anik
- Dr SCHWARTZ Jean-Paul
- Dr WIRTZ Jeff

Vous pouvez vous inscrire à la réception en vue d'une prise de rendez-vous chez les médecins cités ci-dessus.

En cas d'urgence, l'infirmière de service se réserve le droit de faire appel à un médecin de garde.

Services du département soins

Gestion des médicaments/traitement

Les médicaments peuvent être gérés, préparés et administrés par nos soins moyennant un forfait journalier pour les résidents non reconnus dépendants par l'Assurance Dépendance.

Pour des raisons de responsabilité, la gestion ne peut être partagée entre famille/proches et le personnel de la Fondation.

Pharmacie

La livraison à domicile des médicaments est possible, nous collaborons étroitement avec la Pharmacie du Cygne de la Ville de Luxembourg.

Pour profiter de ce service, il suffit de remettre l'ordonnance médicale à la réception ou à l'infirmière.

Vous avez le libre choix de pharmacie, mais lorsque vous choisissez un autre prestataire, nous ne pouvons malheureusement plus intervenir pour la gestion des médicaments.

Analyses médicales

Les prises de sang sont proposées à la Fondation J.P. Pescatore par le personnel infirmier sur ordonnance médicale. Nous collaborons étroitement avec les Laboratoires Réunis et les prises sont effectuées du lundi au vendredi. (Exception les samedis pour les prélèvements urgents).

Pour profiter de ce service, il suffit de remettre l'ordonnance médicale à la réception ou à l'infirmière, la prise est alors planifiée dans les meilleurs délais.

Services du département soins

Soins de base

Les soins de base sont fournis par notre personnel de soins.

Sont inclus dans le prix de pension les soins de 0 – 90 minutes par semaine comme défini par l'Assurance Dépendance.

Un forfait journalier est dû, pour les soins dépassant les 90 minutes par semaine s'il n'y a pas de plan de prise en charge en vigueur par l'Assurance Dépendance.

Kinésithérapeute / Psychologue

Mireille Bastian, la kinésithérapeute et son équipe, ainsi qu'une équipe de psychologues travaillent en sous-traitance pour la Fondation.

Une salle de kinésithérapeute est située au 3^{ième} étage ancien bâtiment.

Vous pouvez remettre votre ordonnance médicale à la réception ou à l'infirmière. Numéro de téléphone **(0) 22 12 30** (cabinet) ou **7780** (Fondation).

Pédicure

Un salon de pédicure médicale exploité par Mme Christiane Tschidderer se tient à votre disposition. Mme Tschidderer vous reçoit sur rendez-vous au salon au rez-de-chaussée ouest, près de la cafétéria, ou elle vient prester ses services dans votre chambre. Modes de paiements : En espèces ou imputation directe sur la facture mensuelle de la Fondation J.P. Pescatore.

Heures d'ouverture du salon de pédicure :

- Lundi de 14.00 à 17.00 heures
- Mardi au Vendredi de 10.00 à 17.00 heures

Numéro de téléphone: **7682**

Services du département soins

Service « Ænnerwee »

Le service « Ænnerwee » vous propose de vous accompagner et de vous conduire avec les véhicules de la Fondation lors de vos sorties individuelles.

Les personnes de contact sont :

- Madame Almira Daudbasic **7750**
- Madame Serena Menichetti **7760**

Tarifs :

- 20,50 € par personne, max. 1 heure ;
- 35,88 € par personne, max. 2 heures ;
- 71,75 € par personne, au-delà de 2 heures, max. 4 heures

Divers

Heures de visites

Votre famille peut vous visiter à tout moment. Par contre les visiteurs sont priés de respecter à partir de 21.00 heures le silence de la nuit.

Absences

Si vous vous absentez de l'établissement pour une durée prolongée, par exemple en cas de congé ou d'hospitalisation, ayez l'obligeance d'en avertir la responsable de l'étage et la réception.

A partir d'une absence ininterrompue de 3 jours au moins, il est accordé une réduction sur le prix de pension à partir du deuxième jour d'absence.

Armes

Le droit de détention d'arme de sorte « arme à feu, arme blanche », même de collection, est strictement interdit dans l'enceinte de la Fondation J.-P. Pescatore.

Pourboires

Tous les salariés travaillant à la Fondation J.P. Pescatore profitent d'un contrat collectif au niveau national, avec un salaire bien adapté à leurs tâches. Nous vous recommandons de ne pas rémunérer supplémentairement les services avec des pourboires.

Délégation des pensionnaires

Si vous avez des propositions ou des réclamations à soumettre, vous pouvez déposer celles-ci auprès de la délégation des pensionnaires qui se tient à votre disposition lors de leurs consultations mensuelles. Vous pouvez également leur déposer un courrier dans leur boîte à suggestions à l'entrée de la cafétéria.

Divers

Photocopies

Si vous avez un document à photocopier, veuillez-vous adresser à la réception. La réception s'occupera dans les meilleurs délais d'effectuer vos copies, et elles vous seront retournées sous enveloppe avec votre courrier quotidien dans votre chambre. Ce service est gratuit jusqu'à un nombre de copies raisonnables. Des copies en grandes quantités, comme p.ex. des dossiers, etc. vous seront facturés.

Parking visiteurs

Nous tenons à vous informer que le parking de la Fondation est strictement réservé aux personnes visitant des résidents de la Fondation J.P. Pescatore.

La durée de parking est strictement limitée à la durée de la visite. Les visiteurs ont à respecter les instructions des réceptionnistes à la barrière. Toute voiture placée dans une interdiction de stationnement sera immobilisée par le service technique de la Fondation Pescatore.

Parking privé

Une place de parking privé intérieur ou extérieur, peut être louée, selon disponibilité contre rémunération par les résidents de la Fondation J.P. Pescatore. Veuillez contacter le Directeur général respectivement la Directrice des soins, pour demander les disponibilités actuelles.

Divertissements

La Direction s'empresse de vous divertir au mieux en organisant toutes sortes de manifestations à titre gratuit ou contre participation aux frais, des concerts, des projections de films ou de diapositives, des représentations théâtrales ou folkloriques, des excursions, jeu de quilles, etc.

Une multitude d'activités vous sont proposées comme : Pétanque, Mini-Golf, bricolage, chant, jeux d'échecs viking (KUBB), Triobike (Rikscha), etc.

Une salle de Fitness est à votre disposition au 2^{ème} étage de l'ancien bâtiment. Un parcours de fitness « plein air » est à votre disposition dans notre Parc.

Toutes ces manifestations et activités sont affichées au tableau à l'entrée principale et vous sont communiquées par circulaire.

Facturation et assurances

Païement des factures

La Fondation Pescatore procédera à l'encaissement de ses factures, établies mensuellement, par domiciliation bancaire.

En signant le mandat de domiciliation SEPA (conjointement avec la convention d'hébergement), vous autorisez la Fondation Pescatore à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte.

Un cautionnement de 3.750 € par personne est à régler par virement bancaire sur un de nos comptes bancaires avant l'entrée à la Fondation. Il sera remboursé après l'état des lieux, sans intérêts, après la libération de la chambre.

Les comptes bancaires de la Fondation Pescatore :

- BCEE : LU70 0019 1100 6333 8000 (BIC : BCEELULL)
- BGLL : LU31 0030 0968 6088 0000 (BIC : BGLLLULL)
- BILL : LU88 0021 1010 2930 0000 (BIC : BILLLULL)

Toutes consommations interne à la cafétéria, shop, restaurant visiteur, salon de coiffure ou pédicure, peuvent être payées sur place en espèces (sauf restaurant visiteur), par carte bancaire, ou bien imputés directement sur votre facture mensuelle. A part ces consommations, certaines autres prestations de service et articles sont à charge des résidents, à savoir :

	Unité	Tarif au 01.01.2017	Tarif au 01.01.2018
Services et locations			<i>indice 794,54</i>
Aide administrative (mensuel)	fft	153,75 €	153,75 € *
Accompagnement < 1 heure	fft	20,50 €	20,87 € *
Accompagnement > 1 heure < 2 heures	fft	35,88 €	36,53 € *
Accompagnement > 2 heures < 4 heures	fft	71,75 €	73,04 € *
Service en chambre 1 personne (midi <i>et</i> soir)	jour	10,66 €	10,85 € *
Service en chambre 1 personne (midi <i>ou</i> soir)	jour	7,59 €	7,73 € *
Service en chambre 2 personnes (midi <i>et</i> soir)	jour	15,79 €	16,07 € *
Service en chambre 2 personnes (midi <i>ou</i> soir)	jour	9,64 €	9,81 € *

Facturation et assurances

	Unité	Tarif au 01.01.2017	Tarif au 01.01.2018
Aide aux actes essentiels de la vie	jour	10,77 €	10,96 € *
Distribution de médicaments	jour	4,98 €	5,07 € *
Réduction absence / hospitalisation	jour	-6,00 €	-6,00 €
Taxe téléphonique (mensuel)	fft	10,29 €	10,29 €
Impulsion téléphonique	pce	0,15 €	0,15 €
Buchholz Formule 1	mois	95,00 €	95,00 € *
Buchholz Formule 2	mois	150,00 €	150,00 € *
Remise en peinture chambre	m ²	20,50 €	20,50 € *
Entretien supplémentaire chambre	15 min.	7,88 €	7,88 € *
Mise à disposition service technique	15 min.	7,88 €	7,88 € *
Entretien rideaux et autres	heure		31,52 € *
Entretien du linge (buanderie)	fft	20,00 €	20,00 € *
Gérance courrier	mois	28,02 €	28,02 € *
Déblayement matériel électrique	kg	2,36 €	2,36 € *
Déblayement – autres	m ³	46,76 €	46,76 € *
Déblayement complet chambre	fft	500,00 €	500,00 € *
Excursion – participation pensionnaire	fft	40,00 €	40,00 €
Excursion – participation visiteur externe	fft	70,00 €	70,00 €
Location place de stationnement – Intérieur	mois	300,00 €	300,00 €
Location place de stationnement – Extérieur	mois	150,00 €	150,00 €
Garde meubles	mois	61,00 €	61,00 € *
Intervention pompiers	fft	750,00 €	750,00 €
Articles			
Médaille de SOS	pce	170,00 €	170,00 €
Corde médaillon	pce	12,00 €	12,00 €

Facturation et assurances

	Unité	Tarif au 01.01.2017	Tarif au 01.01.2018
Clé armoires chambre	pce	20,00 €	20,00 €
Clé coffre-fort	pce	50,00 €	50,00 €
Carte magnétique chambre	pce	25,00 €	25,00 €
Ampoule halogène 12V	pce	3,45 €	3,45 €
Ampoule halogène 230V	pce	4,35 €	4,35 €
Ampoule LED 230V	pce	10,60 €	10,60 €
Piles	pce	variable	variable
Réhausseur	pce	65,00 €	65,00 €
Chaise de douche	pce	77,25 €	77,25 €
Réfrigérateur	pce	210,00 €	210,00 €

* tarif indexé à l'évolution du coût de la vie

Assurances

La Fondation J.P. Pescatore a contracté pour ses résidents une assurance incendie.

Le mobilier des habitants est assuré jusqu'à occurrence d'environ 18.000 € par chambre.

La garantie ne s'étend pas sur les dégâts aux appareils électriques.

Si toutefois vous déteniez des objets précieux tels que bijoux, tableaux, meubles de valeur, etc., il est recommandé d'assurer ces objets à part auprès d'une compagnie d'assurance de votre choix contre les risques d'incendie, voir contre le vol.

Dans ce cas, n'oubliez pas d'aviser votre assureur personnel qu'une somme de 18.000 € est déjà couverte et que vous n'assurez plus que le supplément.

La Fondation J.P. Pescatore n'a pas souscrit d'assurance vol pour les articles personnels des résidents. La Fondation J.P. Pescatore décline toute responsabilité en cas de vol.

Annexes

Carte « Petit déjeuner »

➤ PETIT DÉJEUNER STANDARD

- 1 petit pain blanc ou gris
- 2 tranches de pain blanc ou gris
- 2 beurres
- 2 confitures
- 2 compléments au choix

➤ LES COMPLÉMENTS

Fruits de la saison

- Pomme
- Banane
- Orange

Les fromages

- Fromage à tartiner nature
- Fromage à tartiner au jambon
- Cancoillotte
- Fromage blanc nature
- Port Salut
- Baby-Bel
- Caprice des dieux

Les Pains

- Tranches de pain gris ou blanc
- Petit pain gris ou blanc
- Biscottes blanc ou au blé complet
- Madeleines

Céréales

- Cornflakes

Yaourts

- Yaourt nature
- Yaourt aux fruits

Portions à tartiner

- Paté Zwan
- Nutella
- Miel
- Confiture
- Confiture diabétique

Boissons

- Thé
- Café
- Cacao
- Jus d'orange

Divers

- Beurre
- Becel
- Sucre
- Natreen

Annexes

Carte « Déjeuner »

> SERVICE DE MIDI

Les entrées

- Le potage du jour
- Entrée du jour

Les plats

- Plat du Jour n° 1 ou n° 2
- Pavé de Bœuf Maître d'Hôtel (Gratin de Pommes de Terre / Haricots verts)
- Plat végétarien de la semaine
- La suggestion du mois (servie uniquement au restaurant visiteurs)
- Suggestion de pâtes de la semaine
- Omelette / Pommes Sautées / Salade
- Bouchée à la Reine / Riz / Salade verte
- Jambon cru / Pommes Sautées / Salade
- Jambon cuit / Pommes Sautées / Salade
- Jambon panaché / Pommes Sautées / Salade
- Saumon fumé / Rösti / Salade
- Soupe au riz

Accompagnement sur demande

- Salade verte

Les desserts

- Dessert du jour
- Fruit de saison : Pomme ; Banane ; Orange ; Poire
- Madeleines
- Dessert Diabétique
- Desserts allégés (Diététiques)
- Compote de pommes / Mousse au chocolat
- Crème aux fruits / Mousse à la vanille

Annexes

Carte « Dîners »**> DÎNER DU JOUR****Les viandes et poissons**

- Jambon cru / cuit / panaché
- Saumon fumé
- Saucisse du pays
- Viande sans sel

Les fromages

- Fromage assorti en tranches
- Fromage Caprice des Dieux
- Baby-Bel
- Port Salut
- Kachkéis
- Fromage blanc nature
- Fromage à tartiner au jambon
- Fromage à tartiner nature
- Fromage sans sel

Divers

- Assiette aux crudités variées
- Salade verte
- Salade jambon-fromage
- Potage du jour
- Soupe – au riz / – aux nouilles
- 1 ou 2 œufs à la coque /
1 ou 2 œufs durs
- Confiture
- Confiture diabétique

Les desserts

- Yaourt nature
- Yaourt aux fruits
- Tiramisu
- Flan caramel
- Mousse au chocolat
- Crème à la vanille
- Gervais panaché
- Compote de pommes
- Madeleines

Desserts allégés

- Compote de pommes
- Crème aux fruits
- Mousse au chocolat
- Mousse à la vanille

Fruits de saison

- Pomme, Banane, Orange, Poire

Annexes

Carte restaurant visiteurs

Les entrées

Tous les plats sont accompagnés aux choix soit par le potage du jour soit par la crudité du jour.

Le plat du jour

Prix jours ouvrables/prix dimanche et jours fériés

- Choix entre plat du jour n° 1 et n° 2 17 € / 27 €

Les viandes

- Bouchée à la reine, riz, salade 16 € / 20 €
- Mignon de veau aux poivres 27 € / 32 €
- Pavé de bœuf beurre maître d'hôtel 27 € / 32 €
- Jambon cru, pommes sautées, salade 16 € / 20 €
- Jambon cuit, pommes sautées, salade 16 € / 20 €
- Panaché de jambon, pommes sautées, salade 16 € / 20 €

Les poissons

- Dos de cabillaud poêlé sauce safranée
Pommes de terre persillées, brocolis 16 € / 20 €
- Filet de lotte sur lit de poireaux
Riz pilaf 27 € / 32 €
- Saumon fumé
Pommes roesti, salade 16 € / 20 €

Les plats végétariens

- Assiette de crudités 10 € / 14 €
- Menu végétarien de la semaine 16 € / 20 €
- Omelette nature – Pommes nature ou sautées – Salade 16 € / 20 €

Annexes

Les suggestions

- Menu festif 36 €
- Menu du mois selon Menu
supplément dimanche et jours fériés 4 €
- Suggestion pâtes de la semaine 16 € / 20 €

Les desserts

- Dessert du jour
- 2 boules de glace, parfum au choix: Vanille / Mocca / Fraise
- Flan caramel
- Assiette de fruits frais

(Les desserts sont inclus dans les prix des menus)

Suppléments

- Salade mixte 3 €
- Suppléments résidents pour:
- Filet de lotte 5 €
 - Pavé de bœuf 5 €

Annexes

➤ **MENU FESTIF**

Entrées

- Potage du jour
ou
- Salade végétarienne ou Tomates mozzarella
ou
- Scampis poêlés à l'ail, riz ou Salade de scampis

Viandes

- Mignon de veau aux morilles ou Pavé de bœuf beurre Maître d'hôtel
Gratin dauphinois, fagots de haricots

Poisson

- Filet de lotte sur lit de poireaux
Sauce au vin blanc, riz pilaf

Desserts

- La fameuse tranche de cassata
- Glace trois parfums ou Tartelette aux fruits
ou
- Gâteau anniversaire
(à commander 4 jours en avance)

Prix de 36 € / Pers.

Annexes

Stock de vêtements à prévoir lors de votre emménagement

La liste suivante vous donne une indication de la quantité minimale requise de vêtements et de produits divers à prévoir lors de votre séjour à la Fondation J.P. Pescatore.

	Femme	Homme
Sous-vêtement slip/caleçon	20-25	20-25
Débardeur / maillot de corps	15-20	15-20
Soutien-gorge	5	
Collant	15	
Chaussette	15 paires	15 paires
Pullover / blouse / chemise	10	10
T-shirt / blouse / chemises été	10	10
Pantalons	10	10
Robe	10	
Jupe	10	
Ceinture / Bretelles	1	1
Veste	3-5	1
Chemise de nuit / pyjama	10	10
Peignoir	1	1
Pantoufles lavables	1-2	1-2
Veste d'été	2	2
Veste d'hiver ou manteau	2	2
Chapeau / écharpe / gants	1	1
Chaussures d'été/Chaussures d'hiver	2 paires	2 paires
Oreiller 60 x 60 cm	1	1
Couette 140 x 200 cm	1	1
Valise (en vue d'une éventuelle hospitalisation)	1	1

La quantité et le type de vêtements doivent être adaptés à l'état de santé de la personne.

Annexes

Soins quotidiens

- Pour vos soins quotidiens pensez à apporter (et à remplacer régulièrement) selon vos besoins:
- Soins des cheveux : Shampoing, peigne, brosse, sèche-cheveux, bigoudis...
- Soins de visage : Rasoir électrique, gilettes, savon, after-shave, maquillage et démaquillant, crème, pads de ouate
- Soins du corps : Savon, set de manucure/pédicure, pince à épiler, déodorant/ parfum, bodylotion, vernis à ongles et dissolvant
- Mouchoirs
- Brosse à dents, dentifrice, gobelet à dentier, crème adhésive, comprimés nettoyants
- Coton-tige ou similaire

Annexes

